

ESPACES PUBLICS VIVANTS

Moins minéraux, plus conviviaux, plus facilement praticables, les espaces publics de demain, tels qu'ils se dessinent dans les pages qui suivent, s'annoncent très accueillants. Accueillants pour les piétons et pour les déplacements du quotidien ; accueillants pour différents usages et différentes générations. Mais aussi et surtout beaucoup plus végétalisés, ce qui augure d'un rafraîchissement bienvenu. Les voies routières se civilisent ; les ronds-points se font parcs ; les parcs irriguent les tissus bâtis ; l'agriculture intègre à part entière certains projets urbains. Promenade à travers des programmes vivifiants.



CREIL : L'ÎLOT SAINT-MÉDARD RÉINSCRIT DANS LA PENTE

La Ville de Creil et Format Paysage donnent une configuration plus naturelle à un îlot sur dalle construit dans les années 1970-1980.

Dans les années 1970-1980, la Ville de Creil a rénové l'îlot Saint-Médard en construisant des logements et une place sur dalle. L'église Saint-Médard, bâtie entre le XIII^e et le XV^e siècle, inscrite aux monuments historiques depuis 1920, trône encore à proximité de cet ensemble désormais vieillot. Selon Jean-Claude Villemain, maire de Creil, « les habitants ne se sont jamais appropriés cette place piétonne mais minérale du centre-ville. Ils ne la fréquentent pas. Intervenir sur cette place permet d'envoyer un signal fort illustrant notre politique de renaturation de Creil et notre volonté de créer des espaces publics vraiment conviviaux ».

Dans ce but, la Ville a invité les Creillois à dessiner la place Saint-Médard qu'ils souhaitent via une application dédiée. Les 600 réponses ont été décortiquées pour en retirer les tendances fortes. « Elles ont été présentées aux habitants et les invariants - plus de végétation, plus de convivialité, suppression des marches - ont été intégrés au cahier des charges du concours de maîtrise d'œuvre », confie le maire. Concours remporté par l'atelier Format Paysage avec son projet intitulé « Les pentes douces » qui propose de renouer avec l'ancienne configuration de la place Saint-Médard.

L'attention recentrée sur le monument historique

« Le premier travail consiste à réinscrire cet îlot de 1,2 hectare dans la pente naturelle vers l'Oise », explique Sophie Boichat-Lora, fondatrice de Format Paysage. « On supprime les marches qui encombrant et accidentent l'espace au profit d'une topographie plus fluide. On installe un chemin principal en plateau et plans inclinés continus. Tout le long, on ajoute des petits lieux discrets : un potager, une petite scène, un jardin. On accentue la perspective devant l'église Saint-Médard et on libère de l'espace autour ».

L'attention est recentrée sur le monument historique en ménageant à ses pieds un plateau de dalles calcaires de différentes largeurs animé par un parcours d'eau composé d'une fontaine sèche et de ruisselets. « On met en scène le spectaculaire écoulement de la pluie depuis les toits de l'église. On ajoute des jardins et surtout on rend le parvis de l'église et son prolongement appropriables et flexibles pour la vie quotidienne, le marché ou des événements particuliers », ajoute Sophie Boichat-Lora.

Avec le projet « Les pentes douces », l'îlot Saint-Médard sera rattaché au reste du tissu urbain par trois boucles tangibles : une boucle patrimoniale autour de l'église, une boucle commerçante autour de la rue de la République et de ses commerces et une boucle citoyenne autour du pôle de jeunesse, de locaux associatifs et d'équipements. Une des accroches directes à la rue de la République se fait par une place-bosquet. La place Saint-Médard passera de 10 % de surface végétale avant travaux à 30 %. La dalle sera conservée mais 157 arbres s'ajouteront aux 74 présents. Les travaux estimés à 7,4 millions d'euros TTC commenceront en septembre.

Nora Hachache

L'îlot Saint-Médard va retrouver une physionomie plus naturelle.
© Atel. Format Paysage